

Discours 20 ans développement durable

Mesdames et messieurs,

La plupart d'entre vous le savent, je ne m'étais pas destinée à devenir Ministre de l'environnement et du développement durable.

Ma désignation à ce poste fut une réelle surprise. Mais au fil du temps j'ai appris à découvrir un monde riche et captivant.

Dans son encyclique de 2015 ("Laudato si"), le Pape François écrit :

« Tout est lié. Il faut donc une préoccupation pour l'environnement unie à un amour sincère envers les êtres humains, et à un engagement constant pour les problèmes de la société. » et plus loin, il précise « Aujourd'hui croyants et non croyants, nous sommes d'accord sur le fait que la terre est essentiellement un héritage commun, dont les fruits doivent bénéficier à tous. ... Par conséquent, toute approche écologique doit incorporer une perspective sociale qui prenne en compte les droits fondamentaux des plus défavorisés.»

On le voit, le développement durable n'est pas un but à atteindre mais bien une nécessité sociétale et une façon d'être. Ce projet sociétal ne réunit pas que les dimensions économique, sociale et environnementale mais inclut les dimensions de justice, de paix, de culture et de partenariat, entre autres.

C'est un projet fédérateur parce qu'il rassemble les hommes et les femmes de tous les horizons autour notre avenir. Il y a d'ailleurs 30 ans tout juste, en 1987, comme vient de la rappeler Dieter, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de

l'Organisation des Nations unies, présidée par Madame Bruntlandt, adoptait le rapport « Notre avenir à tous » (« Our common future »).

Ce projet, c'est aussi l'engagement du gouvernement en octobre 2014, en précisant dans son Accord que le développement durable serait un objectif clé de la législature.

Le 25 septembre 2015, j'étais à New-York lorsque l'assemblée générale de l'ONU a adopté les SDG's. C'était un moment intense et solennel qui reconnaissait l'importance de ces objectifs universels en ce que pour la première fois ils concernent les pays développés et ceux en développement. .

Aujourd'hui c'est donc un immense honneur et une lourde responsabilité de porter en tant que Ministre fédérale la coordination de la mise en œuvre de ces objectifs.

Nous fêtons plusieurs anniversaires cette année et en particulier les 20 ans de la loi du 5 mai 1997 concernant la coordination de la politique fédérale de développement durable.

20 ans c'est un bel âge, où en sommes-nous ?

L'étude qui vient de vous être présentée nous permet de dresser un bilan objectif de nos engagements en tant qu'autorité fédérale.

Il ne peut être exhaustif par manque de certaines données disponibles, mais il propose des pistes intéressantes d'amélioration. Comme stipulé par les auteurs du rapport, « le manque d'information est le talon d'Achille de toute étude ».

20 ans plus tard, la structure institutionnelle de notre pays s'est compliquée et les Entités fédérées, au fil des différentes réformes de l'Etat, ont acquis beaucoup plus de compétences liées au développement durable.

Ce rapport nous apprend que l'Etat fédéral dispose d'une compétence exclusive ou partagée pour l'ensemble des SDG's et de

leurs cibles à l'exception de 5 d'entre eux. C'est dire l'importance du rôle du fédéral dans l'implémentation de ces objectifs de développement durable.

Je précise d'emblée que pour pratiquement 80% des cibles il s'agit d'une compétence partagée.

Plus que jamais notre action politique au fédéral est indissociable de celle des Entités fédérées. Et son aboutissement est lié à un double objectif :

1. Le positionnement central de la vision stratégique fédérale à long terme
2. Le renforcement de la coopération et de la coordination entre les différents niveaux de pouvoir.

A ce titre, la troisième recommandation du rapport suggère de conclure un accord avec les différentes entités.

Ceci permettrait de produire plus aisément un compte-rendu commun sur la réalisation des SDG's.

Nous pourrions y gagner en efficacité et aussi en lisibilité de notre action politique interfédérale et internationale. En juillet 2017, la Belgique a présenté son premier Rapport National Volontaire (« NVR »), une coopération accrue permettra de présenter nos résultats au prochain Rapport ; il est d'ailleurs temps de s'y atteler. L'étude qui a été présentée confirme que si les structures sont en place, il y a encore du pain sur la planche !

Je pense qu'il est temps de développer un set complet d'indicateurs qui permettra une uniformisation des indicateurs et des méthodes de rapportage. Ceci nous permettrait non seulement d'aller plus loin dans l'analyse des résultats des actions mises en place mais aussi de comparer plus aisément les différents rapports relatifs au

développement durable, tant aux niveaux fédéral et national qu'au niveau international.

Même si cette étude met en évidence une série de progrès notables, comme l'égalité des sexes ou la promotion d'une croissance durable, le chemin reste encore long. Et nous en sommes conscients.

Une étude est en cours afin d'analyser la mise en œuvre des SDG's dans les entreprises. Un grand nombre d'entre elles sont interrogées sur la manière dont elles appliquent les SDG's dans leurs activités quotidiennes. Dans ce contexte, un certain nombre d'études de cas seront effectuées dans l'intention d'avoir une meilleure vue sur la manière dont cela se passe, sur les facteurs inhibiteurs et sur la façon dont la mise en application peut être accélérée à l'avenir.

Je dis bien « accélérer » car elles sont nombreuses les entreprises qui ouvrent la voie et témoignent de la nécessité d'un changement des modes de production et de consommation. J'en profite pour féliciter SPADEL qui vient d'être consacrée 'Entreprise de l'année', démontrant par l'exemple que durabilité et performance vont de pair.

Nous allons poursuivre notre effort en matière de promotion et de communication des objectifs de développement durable en renforçant nos vecteurs et notre collaboration avec la société civile.

Cette collaboration implique une réelle prise de responsabilité, un engagement de chacun d'entre nous.

La responsabilité sociétale d'aujourd'hui n'est plus celle de Papa. Il ya tellement d'autres défis à relever que de trier le papier ou mettre un parking vélos sur une place de voiture. Tout acte, toute décision a un impact, il faut en être conscient et agir en conséquence en évoluant vers un impact positif.

J'invite chacun d'entre vous à mouiller son maillot, à dépasser les préjugés et à proposer, au monde politique, à l'administration et aux

autres acteurs de la société civile des collaborations actives et innovantes. L'heure n'est plus à la dénonciation des lacunes mais à la recherche de solutions pour tous, sans parti pris vis-à-vis de l'un ou l'autre.

Nos objectifs ne pourront être rencontrés que s'ils sont soutenus par l'assise sociétale la plus large possible. C'est la clé du succès.

Les SDG's voices ont un rôle important à jouer car ils personnifient les valeurs de ces objectifs de développement durable auprès du public. A ce sujet, je vous rappelle que l'appel à candidatures pour les Voices de 2018 est toujours en cours, il se terminera dans quelques jours, le 26 octobre à midi, précisément.

Continuons à nous mobiliser autour de notre projet.

Continuons à transmettre les valeurs de solidarité et d'universalité qui sont au cœur des objectifs de développement durable.

Je vous remercie pour votre présence et fêtons ensemble cet anniversaire !